



OBJECTIFS

- Appréhender les règles de gestion des risques issus du développement de l'activité d'une organisation à l'international face à un marché d'assurance en perpétuelle évolution
- Connaître les étapes indispensables pour constituer un programme d'assurance international



PUBLIC

Responsable assurance, juridique, financier, risk manager. Toute personne en charge des assurances au sein d'un groupe implanté à l'étranger



PRÉREQUIS

Aucun



CONTENU

- Enjeux d'un programme d'assurance international
- Identification de la politique de l'entreprise : choix des partenaires de dimension internationale (courtier, assureur)
- Conception du programme d'assurance : à travers le contrat d'assurance « Master » - Clause DIC - DIL - Zone LPS - à travers les différentes polices
- Evolution du programme d'assurance
 - actualisation du périmètre
 - suivi administratif, financier et juridique
 - traitement des sinistres
 - prévention
 - renouvellement
- Fin du programme : résiliation par le souscripteur, par l'assureur



POINTS FORTS

Nombreux exemples concrets pour illustrer l'exposé. Mise à disposition d'exemples d'outils, de documents type pour la mise en place d'un tel programme

Durée

2 jours – 14 heures

Niveau

Base

Tarif

1 354 € HT (adhérent AMRAE)

1 654 € HT (non adhérent)

Déjeuner offert

Dates

3, 4 juin 2024

13, 14 novembre 2024

Lieu

Paris

en présentiel ou à distance

Nombre de participants

15 personnes

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Support de cours – Exercices – Cas pratique

Test d'évaluation des acquis en fin de la formation

Intervenant

Risk manager, courtier et assureur